

Contactez-nous pour  
construire vos parcours  
personnalisés

### 1 DAVA DE CRÉTEIL

12 rue Georges Enesco  
94025 Créteil Cedex  
Tél. 01 57 02 67 50  
ce.cava@ac-creteil.fr  
DEES DEETS DEME DECESF  
Tél. 01 57 02 67 47  
DCG DSCG  
Tél. 01 57 02 67 42

### 2 DAVA DE SAINT-DENIS

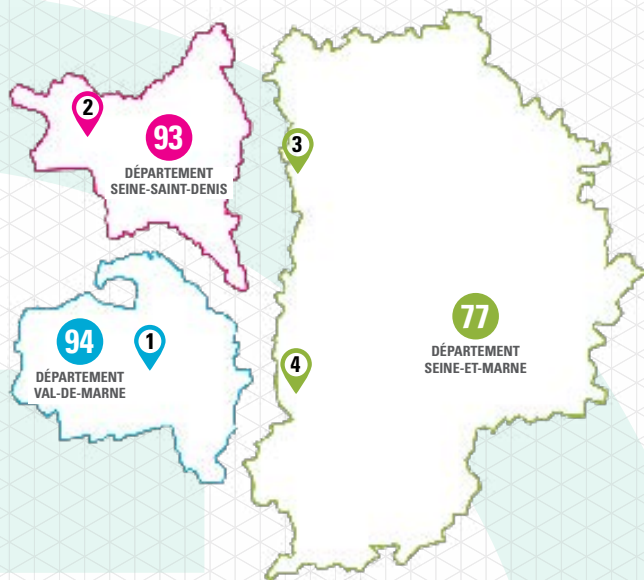
2 rue Diderot  
93200 Saint-Denis  
Tél. 01 55 84 03 70  
dava.stdenis@ac-creteil.fr

### 3 DAVA DE TORCY

1 promenade du Belvédère  
77200 Torcy  
Tél. 01 60 06 17 53  
dava.torcy@ac-creteil.fr

### 5 DAVA DE MELUN

3 rue Gallieni - 77000 Melun  
Tél. 01 64 87 84 70  
dava.melun@ac-creteil.fr



Informez-vous  
[www.forpro-creteil.org/](http://www.forpro-creteil.org/)  
valider-acquis

 DAVACreteil

Inscrivez-vous  
[www.francevae.fr/](http://www.francevae.fr/academie/24)  
academie/24



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE



VOS COMPÉTENCES  
POUR DEMAIN



# Validez vos acquis

## avec le DAVA de l'académie de Créteil

Vous avez une expérience d'au moins 1 an, en lien avec le diplôme visé, la VAE vous permet d'obtenir, sans condition de formation ou de diplôme préalable, tout ou partie du diplôme qui correspond à votre expérience.

### ● Votre expérience validée en diplôme ●



# Le Dispositif de validation des acquis (DAVA) de l'académie de Créteil

## POURQUOI LA VAE ?

Une solution pour :

- Valoriser ses compétences professionnelles
- Évoluer dans son activité
- Renforcer son employabilité
- Être reconnu par son environnement

**La VAE est une voie d'acquisition d'un diplôme au même titre que la formation.**

## CONDITIONS D'ACCÈS

La procédure est ouverte à toute personne quel que soit son statut : salarié, demandeur d'emploi, non salarié, bénévole...

- L'expérience doit être en rapport avec la certification demandée
- Une durée totale d'expérience cumulée d'au moins 1 an est exigée

.....  
**L'académie de Créteil** vous accompagne dans votre démarche de VAE pour les diplômes de l'Éducation nationale (du CAP au BTS dans tous les secteurs d'activité) ainsi que les DCG\* et DSCG\*, diplômes supérieurs de comptabilité, et les diplômes du travail social.

**L'ACCOMPAGNEMENT RÉALISÉ PAR LES DAVA**  
*Aide à la formalisation tant écrite qu'orale de l'expérience et à la valorisation des compétences*

- Aider à franchir le cap de la recevabilité (livret 1)
- Aider au choix des activités à décrire (livret 2)
- Apprendre à décrire une activité
- Apporter une aide méthodologique
- Donner des conseils personnalisés
- Préparer à l'entretien avec le jury

\* *Le DCG : diplôme de comptabilité et de gestion*  
*Le DSCG : Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion*

.....



...> Liste des certifications envisageables en VAE

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/>



(RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles)

## DE L'EXPÉRIENCE AU DIPLÔME UN PARCOURS EN 4 ÉTAPES

